

Violence et système politique en Algérie

Lahouari ADDI

Professeur en Sociologie Politique à l'IEP de Lyon

In Revue *Les temps modernes*, pp.46-70, janvier 1995

Sommaire

- [Préliminaires](#)
- [La violence en référence au système politique](#)
- [La violence comme résultat d'une rupture](#)
- [La négation du conflit politique et ses paradoxes](#)
- [Violence d'Etat et absorption de la sphère privée](#)

Texte intégral

Cet article est dédié à la mémoire de Cheb Hasni, il avait vingt-six ans, il chantait l'amour, il n'était pas en compétition pour le pouvoir, il a été assassiné parce que les effets de son assassinat sont une ressource politique. il ne le savait pas, il en est mort.

La violence politique, qui s'est déclarée en Algérie depuis l'annulation du second tour des élections législatives remportées par le Front islamique du salut (FIS), frappe par son ampleur les observateurs. Depuis cette date, en effet, il n'y a pas un seul jour où des attentats ne sont pas perpétrés contre des forces de l'ordre et contre des civils (commerçants, fonctionnaires, universitaires...). Le bilan s'alourdit sans cesse, tant du côté des forces de l'ordre que du côté des islamistes, soumis désormais à une répression implacable : emprisonnement sur simple dénonciation, interrogatoires sous tortures, exécutions sommaires, procès distribuant de lourdes peines, etc. La mécanique terrorisme-répression semble emballée et a déjà compromis toute possibilité de dialogue. La haine des uns contre les autres a durci les deux protagonistes qui ne jurent que par leur élimination physique réciproque.

Certains observateurs et éditorialistes de la presse algérienne, quelque peu optimistes sur l'évolution de la situation, au lendemain de l'annulation des élections, ont pensé que le terrorisme sera, à brève échéance, éradiqué. A l'appui de leurs espoirs, ils avançaient l'exemple de IRA en Grande-Bretagne, de l'ETA en Espagne, et d'autres pays européens où le terrorisme a été soit neutralisé, soit réduit à des actes isolés sans conséquences sur la vie politique. Le parallèle n'était, cependant pas pertinent pour au moins trois raisons. Premièrement, la Grande-Bretagne et l'Espagne sont des régimes démocratiques, s'appuyant sur une légitimité électorale qui leur assure le soutien de l'opinion publique. Deuxièmement, en Espagne et en Grande-Bretagne, l'appareil judiciaire est autonome du pouvoir exécutif, et en particulier de la police, et concourt à la lutte anti-terroriste sur le terrain du droit. Ce n'est pas le cas en Algérie, où les procès se déroulent sur la base d'aveux extorqués par la torture. Enfin, troisièmement, les résultats des élections donnent aux islamistes une légitimité que n'a pas le terrorisme en Espagne ou en Grande-Bretagne [1].

L'efficacité de la lutte anti-terroriste est subordonnée à des conditions politiques qui ne sont pas réunies en Algérie, où de nombreux islamistes non impliqués dans des actes de terrorisme

ont été arrêtés, torturés et condamnés. Il est possible que les autorités voulaient être dissuasives, cherchant à casser les réseaux logistiques et de repli des terroristes en neutralisant leurs proches. Il est possible aussi que, par esprit de corps, les membres des services de l'ordre vengent leurs camarades morts en service commandé. Dans un cas comme dans l'autre, des dépassements graves sont produits, ce qui met en place un mécanisme infernal terrorisme-répression, mû par la haine et loin des normes de respect de l'individu et de ses droits élémentaires [2].

Comment l'Algérie en est-elle arrivée là, après avoir été montrée comme exemple de développement économique et comme expérience de démocratisation dans le tiers monde après octobre 1988. C'est à cette question que tente de répondre cette ébauche qui voudrait esquisser une problématique de la violence en relation avec le système politique devenu incohérent depuis la démocratisation.

Cette violence politique, qui a déjà causé des milliers de morts, trouve son origine dans trois facteurs. Le premier est indéniablement l'annulation des élections qui a radicalisé le mouvement islamiste, donnant raison aux radicaux qui ont toujours prôné la violence comme mode d'accession au pouvoir. Le deuxième facteur est que le régime, en procédant à une ouverture qu'il croyait contrôler, a perdu de sa cohérence, ce qui a libéré un flux important de violence. Le troisième facteur, enfin, est la rigidité des structures sociales communautaires dans les représentations symboliques, rigidité qui ne permet pas l'institutionnalisation du conflit telle que la supposent la liberté d'expression et l'idéologie démocratique. Avant de développer ces trois facteurs, il serait opportun de souligner la difficulté de cerner, sur le plan théorique, la notion de violence.

Préliminaires

Il n'est pas facile de définir, du point de vue sociologique, la notion de violence. La difficulté proviendrait peut-être de ce qu'elle ne se laisse pas saisir comme objet de réflexion et d'étude d'un point de vue sociologique. Jean Leca, butant sur cette difficulté, assimile la violence à Satan qui a mille visages, y compris celui de l'inexistence. « Pour avoir voulu faire croire aux hommes qu'il n'existait pas, afin de mieux accomplir ses desseins, Satan est vu partout, expliquant tout, et du coup, il ne les accomplit que mieux! L'on pourrait en dire tout autant de la violence [3]. »

Le philosophe Y. Michaud [4] souligne la généralité de la notion de violence, mais c'est une généralité trompeuse, dit-il. Le mot veut tout dire et en même temps jamais la même chose, explique-t-il. D'où le recours à des définitions positives qui ne sont pas en réalité « le point de départ d'une recherche empirique, mais le résultat d'une analyse et d'une interprétation préalables » parce que, précisément, le choix de la définition de la violence renvoie à un regard sur le social et à une évaluation de certains actes sociaux. Cette position de Y. Michaud, pour critique qu'elle soit, attire l'attention sur la difficulté à cerner la notion d'un point de vue théorique et aussi d'un point de vue sociologique. Souvent, les problématiques sur la violence sont tautologiques et reposent sur un raisonnement circulaire de type : il y a des révoltes sociales parce que les institutions n'ont pas pris en charge à temps les demandes sociales. La violence est donc perçue comme un dysfonctionnement, comme un effet du dérèglement du système institutionnel [5]. La catégorie est alors négative, en ce qu'elle est un accident dans une normalité sociale et politique. A la limite, il faut se demander s'il peut exister un discours sociologique destiné à expliquer la violence en soi, en tant qu'objet

spécifique, à expliquer ses mécanismes, ses motivations et sa finalité. Surtout qu'il semble nécessaire de distinguer les types de violence. Le banditisme, l'émeute antiraciale, le terrorisme révolutionnaire ont en commun la violence, mais ce sont des phénomènes différents qui relèvent de problématiques différentes. Si l'on part des acteurs et si l'on arrive à définir et à identifier les acteurs violents - individus ou groupes - une réflexion sur la violence porterait logiquement sur ces acteurs violents, ce qui mènerait la réflexion vers une approche de psychologie clinique ou au mieux de psychologie sociale. Cette remarque ne vise nullement à minimiser ou à nier l'apport de la psychologie, en tant que discipline, à l'étude de la violence. A l'évidence, il y a des groupuscules portés à la violence, comme il y a des individus naturellement plus violents, plus agressifs que d'autres. La psychologie sociale (ou la dynamique des groupes) peut expliquer le fonctionnement et les motivations de groupuscules portés à la violence, mais elle ne pourra pas expliquer *pourquoi et comment ces groupuscules violents arrivent à attirer (vers la violence) des individus et des groupes qui, dans d'autres circonstances, sont peu portés à la violence*. Cet article se limite donc à cet objectif modeste, d'expliquer comment et pourquoi le courant radical, minoritaire dans la mouvance islamiste en Algérie, est arrivé à entraîner le gros de cette mouvance vers la violence.

C'est ici, semble-t-il, qu'intervient la sociologie pour isoler les facteurs qui expliquent l'utilisation de la violence à une vaste échelle. L'objectif est de construire une économie politique de la violence collective, en tant que ressource dans la lutte pour le pouvoir. En tant que ressource, la violence augmente ou diminue en fonction des caractéristiques des conflits qui traversent le système politique. Tout système politique est construit selon sa propre logique pour maintenir la violence à un niveau acceptable par tous. Mais il peut arriver que la capacité de l'élite à diriger le système politique diminue parce qu'elle ne s'est pas renouvelée pour tenir compte des transformations de l'environnement social. En vingt ans, en trente ans, de nouvelles forces politiques apparaissent et aspirent à exercer le pouvoir. Au moment qui leur semblera favorable, ces forces entreront en compétition violente avec l'élite dirigeante dans une stratégie de prise du pouvoir. Dans cette perspective, la violence politique est un effet de la lutte pour le pouvoir et elle se déclenche lorsque les « challengers » estiment qu'ils ont des chances d'arriver à leurs fins. Cette perspective limite notre réflexion à la violence politique, en excluant toute autre forme de violence sociale (criminalité, émeutes spontanées, agression...) et a, en outre, l'avantage de dessiner une problématique de la violence différente de celle de la psychologie et d'éviter surtout l'éclectisme et les incohérences qu'il entraîne [6].

La violence en référence au système politique

Bien qu'il soit difficile de la définir à un niveau général, la sociologie peut tout au moins expliquer la violence politique en rapport avec le *système politique* dont elle est un produit. Le système politique ne reposant pas sur la légitimité électorale est constamment guetté par l'irruption d'une violence politique, durable ou éphémère, qui peut être fatale au régime et à son personnel. Mais un tel système peut aussi avoir les capacités pour maintenir le niveau de violence à un niveau très bas. Aussi la question est de savoir *comment et pourquoi, à un moment donné, un système jusque-là relativement stable, connaît une violence collective généralisée. Autrement dit, pourquoi le système politique en Algérie, stable pendant trois décennies, connaît la violence que rapporte quotidiennement la presse* [7]?

Dans tout système politique, il y a des groupuscules portés à la violence, que ce soit dans les systèmes à légitimité électorale ou dans les autres. Mais cette violence serait suicidaire si elle n'avait aucune chance d'attirer à elle un grand nombre, si elle n'avait aucune chance d'arriver à son but ; renverser le régime en place. La violence politique est condamnée à être un terrorisme sans lendemain, si elle n'est pas portée et soutenue par un important courant d'opinion, malgré parfois des retombées médiatiques - succès éphémère - sans commune mesure avec les actions entreprises. Il est donc utile d'expliquer comment et pourquoi une conduite politique violente, prônée par un groupuscule, minoritaire dans sa famille politique, attire à lui des tendances jusque-là modérées. Autrement dit, la sociologie s'intéresse aux causes sociales et politiques qui font que la violence devient aux yeux d'un grand nombre, sinon d'une majorité, un moyen normal de régler un conflit, un moyen normal de lutte. C'est pourquoi le sociologue ne parle de la violence qu'en parlant de ses causes sociales et politiques, et de la dynamique conflictuelle qui la porte et qui lui donne son ampleur. De ce point de vue, la violence politique est un conflit qui « dégénère » dans l'utilisation de la force brute pour porter atteinte physiquement à l'adversaire jusqu'à ce qu'il accepte les conditions qu'il refuse tant qu'il se sent en mesure de les refuser. Le verbe « dégénérer », dans cette définition, n'a pas un contenu normatif, car la violence, dans son principe, est condamnée par tous les acteurs qui se disent être obligés de l'utiliser et à y avoir recours soit pour faire triompher ce qu'ils pensent être juste, soit pour obtenir ce qu'ils estiment être leur dû.

C'est seulement dans cette perspective que le sociologue est en mesure de parler de la violence comme catégorie du politique, appartenant au système politique ordonné autour de la lutte pour le pouvoir. La lutte pour le pouvoir, les formes de lutte pour le pouvoir sont ce qui distingue un système politique d'un autre. Les systèmes politiques à légitimité électorale organisent cette lutte dans le cadre d'un consensus matérialisé par la Constitution, c'est-à-dire que cette lutte est institutionnalisée et se déroule dans le champ juridique d'un texte accepté par la majorité des protagonistes. Les autres systèmes organisent la lutte sur d'autres critères : la légitimité historique, la légitimité religieuse... La pertinence politique de ces légitimités dépend de la croyance en elles par les administrés. Si cette croyance décline, le régime compense ce déclin par l'utilisation de la coercition physique. Cette croyance peut atteindre un niveau si bas que le régime ne tient que par la violence légale, la violence d'Etat. Le régime dépend alors d'un rapport de force militaire entre lui et une partie de ses administrés entrés en rébellion larvée ou manifeste. Tant que ce rapport de force est en faveur du groupe au pouvoir, le système politique connaît une accalmie plus ou moins longue. Dès qu'il commence à se modifier, le système politique est secoué par la violence, utilisée par les candidats au pouvoir, estimant le moment venu de s'emparer de celui-ci. Dans cette perspective, la violence est une ressource politique de compétition pour le pouvoir, au même titre que l'économie, la religion, les solidarités régionales ou clientélistes, etc.

Pour comprendre les chances qu'ont les uns et les autres dans cette compétition, il faudrait avoir à l'esprit la distinction que fait J. Freund entre les notions de *force* et de *puissance*. Car dans le cas qui nous concerne directement, le pouvoir légal peut être fort mais son opposition peut estimer être suffisamment puissante pour l'abattre et le supplanter. J. Freund écrit : « La force est de part en part quantitativement dénombrable. La puissance au contraire se caractérise par la manière dont on utilise les forces disponibles : elle dépend de l'intelligence stratégique des chefs, du moral des combattants et de la foi en la cause qu'ils défendent, bref de la volonté des hommes qui servent ces forces. On peut donc disposer de forces considérables et n'être pas en mesure de les transformer en puissance [8]. » Dans cette définition, J. Freund a en vue le conflit militaire, mais elle peut être reprise dans le cadre d'un conflit politique, par exemple celui opposant le pouvoir légal aux islamistes en Algérie.

Reposant sur l'armée, le pouvoir en Algérie était *fort* et *puissant* tant qu'il bénéficiait de la légitimité historique (issue de la guerre de libération) qui lui permettait de contraindre par la coercition physique ses opposants, et tant qu'il disposait de suffisamment de ressources externes pour, d'une part, satisfaire les demandes sociales émanant des administrés et, d'autre part, irriguer les réseaux clientélistes à qui il distribuait des biens matériels et symboliques. Mais sa puissance a commencé à décliner avec l'usure de la légitimité historique et la diminution des ressources externes face à une demande sociale de plus en plus croissante, entraînée non par une augmentation du niveau de vie mais plutôt par une croissance démographique galopante. S'appuyant sur une légitimité historique qui lui semblait atemporelle et des ressources matérielles fournies par l'exportation des hydrocarbures, le régime algérien était réticent aux changements dans les années 80, Son immobilisme et ses contradictions (usure du pouvoir, luttes clientélistes, baisse de la productivité du travail dans les entreprises...) l'ont empêché d'apporter des réponses aux évolutions externes et internes (modification du marché mondial des hydrocarbures, augmentation de la population...), ce qui a ravivé la lutte pour le pouvoir dans un contexte nouveau par rapport aux années 60 et 70, Mesurant leurs chances de renverser le régime, les islamistes sont alors entrés en compétition violente avec le pouvoir reposant désormais uniquement sur l'armée.

Mais dans la répression des islamistes qui le défient, le pouvoir doit tenir compte de trois variables dont il dépend ; 1. l'armée peut ne pas être, dans sa totalité, acquise à la lutte anti-islamiste; 2. la répression ne peut aller au-delà d'une limite sans risquer le soulèvement général d'une population qui le rend responsable des difficultés économiques; 3. la répression pourrait susciter des solidarités familiales et régionalistes ou clientélistes à l'intérieur de l'armée et des autres corps engagés dans la répression (police, gendarmerie, justice..). Toute la stratégie du pouvoir est de maintenir la cohésion des instruments de la répression, en cultivant particulièrement l'esprit de corps pour mettre en échec toute autre solidarité susceptible d'affaiblir cet esprit de corps.

La violence comme résultat d'une rupture

Pour comprendre le phénomène de la violence politique, il faudra avoir recours à la notion de « rupture » telle qu'elle a été utilisée par le sociologue J. Baechler, notamment dans son article « *Le problème de la rupture révolutionnaire* [9] » consacré à la Révolution française de 1789. Dans cet article, J. Baechler dégage deux types de système politique, l'un monopoliste et l'autre pluraliste. La rupture, explique-t-il, advient quand le système n'obéit plus à sa propre logique. « Une rupture politique peut survenir lorsqu'un système politique ne respecte pas les règles qu'implique sa propre logique. » J. Baechler décrit le système monopoliste comme étant un système détruisant tous les centres autonomes de décision. De cette règle générale, découlent des règles particulières que l'auteur croit discerner dans le cas français. Ces règles particulières sont :

- a. toutes les élites qui ne sont pas directement issues du pouvoir et qui ne dépendent pas de lui sont détruites afin qu'elles ne se cristallisent pas autour de centres autonomes;
- b. la délégation de pouvoir ne doit pas être institutionnalisée pour pouvoir être annulée à tout moment;
- c. décourager tout esprit d'initiative et d'innovation parce qu'il risque constamment de modifier le rapport de forces à l'intérieur du système;

d. imposer une idéologie officielle pour entretenir une unanimité et s'opposer à toute spéculation qui susciterait une opposition;

e. la sphère privée doit être absorbée par l'Etat car celle-ci pourrait remettre en cause le monopole;

f. le recours à la violence doit être constamment brandi pour défendre le monopole et s'assurer de la fidélité de l'appareil répressif.

Pour J. Baechler, la rupture de 1789 a eu lieu parce que le système monopoliste avait sacrifié plusieurs de ces conditions, ce qui explique qu'il est entré en crise et s'est effondré.

Le même raisonnement pourrait être mené *mutatis mutandis* pour l'Algérie dont le régime voulait changer sans changer. La classe dirigeante affirme être attachée à la démocratie à la condition que l'armée continue d'être la source du pouvoir. La démocratisation n'avait pas des motivations réelles et n'était conçue que comme une opération destinée à justifier le retrait de l'Etat du champ économique, donc à privatiser le secteur public et à reproduire dans un habillage institutionnel le système antérieur où l'armée est source de pouvoir. Ces réformes, qui n'allaient ni dans la logique d'un régime pluraliste, ni dans celle d'un régime autoritaire, ont introduit des incohérences que les adversaires du pouvoir légal ont su exploiter. L'armée ne voulait pas d'un régime parlementaire où elle s'effacerait au profit d'une Assemblée nationale souveraine, mais ne voulait pas non plus d'un régime autoritaire incarné par un officier supérieur qui, avec le temps, se serait imposé à elle. Finalement, la crise du régime algérien est une crise de leadership. La structure du pouvoir, dominée par les militaires, ne permet pas l'émergence d'une direction politique incarnée par un homme comme ce fut le cas avec Houari Boumediene. Les officiers supérieurs refusent que l'un d'entre eux s'affirme politiquement. Ils préfèrent désigner un président qu'ils dominent plutôt que dégager de leur rang un homme fort qui s'imposerait à eux. Privé d'un leader charismatique incarnant l'autorité de l'Etat, le régime crée un vide virtuel dans les institutions qui suscite la compétition violente pour le pouvoir. Au lieu que l'armée se décide à occuper la présidence à travers un homme fort qu'elle investirait, elle a préféré jouer l'ouverture démocratique, en espérant manipuler la vie politique de telle manière qu'elle continue d'être la source du pouvoir sous un formalisme institutionnel démocratique.

L'ouverture politique décidée après 1988 est fondamentalement caractérisée par cette contradiction flagrante dans le comportement de l'acteur dont l'intention proclamée et la pratique réelle sont incohérentes. Il est vrai que le processus historique ne ressemble en rien au modèle fonctionnalisé purgé des contradictions de la vie réelle. Le processus historique, au contraire, est chargé de contradictions qui le font mouvoir et qui le changent. Mais au-delà des contradictions qui le traversent, le processus historique produit sa propre cohérence, notamment à travers la représentation symbolique qui donne un sens à la pratique quotidienne de l'acteur. Or dans le régime algérien, il y a eu perte de sens de la représentation symbolique tant au niveau du discours officiel - de plus en plus contradictoire - qu'à celui des décisions politiques et administratives, de plus en plus incohérentes. Le système est donc entré en crise parce que, au lieu de chercher à se renforcer selon sa propre logique, il a cherché à le faire en empruntant des modes de régulation du système pluraliste.

L'ouverture politique décidée après les émeutes d'octobre 1988 a détruit la logique interne du régime néo-patrimonial sans déboucher sur l'instauration d'un autre régime quel qu'il soit - avec sa propre logique. Mais l'ouverture politique n'avait pas pour objectif la transformation

radicale du régime, c'est-à-dire son remplacement par un autre régime. Elle avait seulement pour objectif de permettre au régime de s'adapter aux nouvelles données nationales et internationales afin de gagner en efficacité. N'ayant plus de prise sur la société dont ils étaient coupés, les dirigeants ont pensé pouvoir lever certaines contraintes du monopole en associant de nouvelles élites à la gestion politique et économique du pays. Le pouvoir appréhende cette crise comme un réaménagement de l'élite dirigeante, appelée à s'élargir et surtout à se diversifier sur le plan de ses sensibilités idéologiques.

Pour les militaires, le pouvoir n'est pas un espace public ouvert à n'importe quel citoyen; il est une « chasse gardée » entourée d'une mystique politique. Les islamistes veulent le prendre par la force des mains des militaires non pas pour lui restituer son caractère public, mais pour remplacer la mystique politique par la mystique religieuse. Ce sont en fait deux conceptions privatives du pouvoir qui s'affrontent et qui – au-delà des justifications idéologiques des combattants, et auxquelles ils peuvent croire sincèrement - considèrent le pouvoir comme un butin, comme un moyen d'enrichissement de clientèles voraces ou comme un moyen eschatologique de redistribution des biens de Dieu aux opprimés sur Terre.

C'est pourquoi le dialogue national qui devait déboucher sur un compromis a échoué. Il a échoué parce que ce sont deux courants politiques qui ont une conception quasi identique du pouvoir qui s'affrontent. Le compromis, s'il se réalise, se réaliserait forcément au détriment d'un courant, c'est-à-dire résulterait de la disparition physique de l'un des deux. C'est, précisément, la stratégie du dialogue national qui consistait à fusionner ces deux courants en éliminant leurs extrêmes respectifs. Les militaires ont donc cherché à faire assimiler; à faire intégrer le courant islamiste par le système en place, moyennant un réaménagement dans la distribution des fonctions gouvernementales. Ce sont, précisément, les extrémistes des deux camps qui font échouer le dialogue, curieusement accompagné à chaque fois d'un regain de répression et d'actions terroristes. Mais il faut dire que cette situation résulte de ce que les politiques qui, de part et d'autre, veulent engager un dialogue, n'ont pas la haute main sur la stratégie de la répression anti-terroriste d'un côté et sur les actions terroristes de l'autre. Ce n'est pas le politique qui prime sur le militaire, c'est l'inverse.

La stratégie du dialogue national, mise en œuvre au printemps et en automne de l'année 1993, consistait à former un bloc de pouvoir très large, comprenant des courants modernistes et islamistes dans un cadre institutionnel dans lequel des civils auront délégation de pouvoir des militaires. Il s'agissait donc de reconduire le même régime, qui se serait étoffé en intégrant des sensibilités politiques jusque-là en marge du pouvoir ou dans l'opposition. Il s'agissait de reconduire le monopole avec un pouvoir exécutif pluraliste en surface. Au lieu de chercher à transformer le système dans une perspective d'alternance, les dirigeants ont cherché à rendre le pouvoir pluraliste, ce qui lui ferait perdre encore plus son homogénéité et le rendrait incapable de prendre la moindre décision en raison des divergences profondes des courants idéologiques qui peupleront la surface du pouvoir. L'ouverture politique ayant fait perdre au régime sa cohérence, celui-ci espère reconstruire une autre cohérence en tentant de digérer les diverses oppositions que cette ouverture politique a rendues manifestes.

Mais les islamistes refusent de participer à un pouvoir qu'ils ne contrôlent pas de bout en bout, confortés dans leurs positions par les résultats des élections qu'ils ont remportées. Cette situation a favorisé le courant islamiste radical - qui a toujours prôné la violence pour la prise du pouvoir - ralliant à ses vues les troupes modérées du FIS. L'ouverture politique, qui a permis au courant radical islamiste de s'organiser légalement, et l'annulation des élections

législatives de décembre 1991 qui a fait basculer la majorité du FIS dans le rang radical, sont à l'origine de la violence politique.

La négation du conflit politique et ses paradoxes

Pour comprendre la violence qui sévit aujourd'hui en Algérie, il faudrait revenir sur le fondement idéologique du régime algérien bâti sur la négation du conflit politique. Depuis la guerre de libération, le système politique est caractérisé par un « unanimité obsessionnel » qui refoule le politique, qui nie le politique. Entre les vrais Algériens, il n'y a pas de problèmes politiques, entendait-on. Cette volonté de nier le politique explique la tendance qu'a le pouvoir à tout contrôler ; l'économie, la religion, le sport, etc., comme s'il suffisait que le pouvoir affirme sa tutelle sur une activité sociale pour que celle-ci soit à l'abri du conflit politique.

En cherchant à extirper le conflit et à étouffer toute émergence d'élite qui ne dépende pas directement de lui, le pouvoir a « massifié » la société, devenue une collection d'individus faiblement reliés horizontalement mais fortement dépendants verticalement de l'administration. La population était devenue un collectif d'administrés dont le lien social était médiatisé ou véhiculé par l'Etat. Il y eut perte d'identité sociale et politique au fur et à mesure que l'Etat absorbait la société. Ce processus n'a, cependant, pas provoqué l'identité entre l'Etat et la société mais a plutôt provoqué une coupure entre le pouvoir et la population, un rejet de l'Etat, d'autant plus que celui-ci était de moins en moins capable de satisfaire les demandes sociales, en raison du déclin de la productivité du travail et de l'accroissement de la population, d'où un profond mécontentement populaire.

Le FIS a su capter ce mécontentement populaire en dénonçant l'injustice et l'arbitraire des dirigeants, en référence aux comportements condamnables des princes anté-islamiques, c'est-à-dire qu'il a bâti un discours critique sur le pouvoir, discours s'articulant autour de catégories affectives puisées dans la tradition du Prophète qui rappelait sans cesse de faire du bien et de se détourner du mal. Dans les prêches enflammés des imams des quartiers populaires, le pouvoir en place apparaissait comme une entité morale négative, se détournant de la voie tracée par le Prophète et cherchant à en détourner les croyants. Le sentiment d'extériorité par rapport à l'Etat trouve dans ce discours des éléments qui le justifient et le confortent. Dans la mosquée, les croyants qui écoutent ce discours ne se sentent pas seuls face à ce sentiment d'exclusion vécu jusque là individuellement. Avec le FIS, les Algériens ne se considèrent plus comme des administrés se concurrençant pour obtenir les faveurs de l'Etat dans un contexte de pénurie. Ils se considèrent comme des croyants dont le lien social est médiatisé par la religion et non par l'Etat. Le FIS a donné une âme collective à des millions d'individus séparés les uns des autres, réactivant le lien social à travers la représentation du Prophète à Médine. Inspirés par la tradition du Prophète, les militants du FIS réapprennent les notions de solidarité et réinventent des formes locales de sociabilité, en créant des associations caritatives, des clubs d'apprentissage pour jeunes filles et des réseaux d'emploi pour de jeunes chômeurs. Le besoin de sociabilité qu'exprime le FIS répond à l'aridité administrative qui a asséché le lien social. Le FIS, avant d'être un mouvement politique, est une utopie sociale cherchant à donner un sens à des milliers d'individus qui ont perdu leurs illusions sur le FLN. De ce point de vue, le FIS est la reproduction des illusions sans le FLN et son Etat. Dès lors, l'on comprend

l'ampleur et le degré de la violence politique qui secoue l'Algérie. Seule une utopie qu'on empêche de se réaliser est capable d'une violence si déterminée, d'une violence si généralisée.

C'est avec les émeutes d'octobre 1988 que le pouvoir se rend compte qu'il a de moins en moins de prise sur la société qu'il a massifiée, et c'est avec ces émeutes que la mythologie officielle de l'Etat populaire s'effondre. En réalité, elle s'était effondrée bien avant, mais ce n'est qu'à l'automne 1988 que les dirigeants reconnaissent que le «monopole du pouvoir [10] » a mené le pays vers une situation difficile. Se rendant compte de l'incapacité de l'Etat à satisfaire leurs demandes sociales qui lui sont adressées, le pouvoir décide alors une ouverture politique dont il espère qu'elle permettra à terme à la société de se prendre en charge. Il y eut donc ouverture politique, consacrée par des modifications constitutionnelles qui légalisaient le multipartisme. Pour la première fois, l'Algérie se reconnaissait comme champ d'expressions politiques différentes, organisées en partis se concurrençant légalement pour le pouvoir. Moins d'une année après, plus de cinquante partis s'étaient déclarés au ministère de l'intérieur,

Mais aux élections, un seul d'entre ces partis s'était imposé, en raflant la majorité des voix en juin 1990 (élections municipales) et en décembre 1991 (élections législatives). La caractéristique de ce parti - le FIS - est qu'il refuse la démocratie, comme mode d'expression des divisions idéologiques et économiques de la société. Le FIS reprend à son compte la négation du politique en place. Sa popularité atteste que la négation du politique n'est pas une invention machiavélique de dirigeants, ni une technique démagogique de conquête du pouvoir. La négation du politique est enracinée dans la conscience des millions d'électeurs qui ont confié leurs voix au FIS, conformément à leur « culture politique », à leurs craintes et leurs aspirations.

Leur « culture politique », c'est l'égalitarisme et le populisme, hérités de la lutte pour l'Indépendance et de plus d'un siècle de résistance à la domination coloniale. Leurs craintes, c'est une société politiquement divisée, dirigée par un parti soutenu par les détenteurs du double capital monétaire et culturel. La crainte du capital culturel est encore plus forte parce que celle-ci est détenue, à leurs yeux, par des élites modernistes, imprégnées de culture française, qui sont susceptibles de sacrifier les valeurs ancestrales qui fondent la Nation. Leurs aspirations, c'est une Algérie moderne économiquement et techniquement, où dominent les valeurs de justice et d'équité, valorisant la morale et sanctionnant la corruption, une Algérie dans laquelle l'avenir de tous les enfants est assurée sans discrimination aucune. Le FIS est l'expression de cette culture politique, de ces craintes et de ces espoirs qui sont contradictoires dans leur contenu. Il est vrai que l'entrée dans la modernité ne se fait pas forcément avec des discours cohérents.

L'ouverture politique pourrait être interprétée comme une volonté de la part du pouvoir d'intégrer le conflit dans le système politique, après l'avoir institutionnalisé et contrôlé. Et, dans cette perspective, la réaction islamiste pourrait alors être perçue comme le refus d'une partie de la population d'institutionnaliser le conflit dans la Cité. La société algérienne s'est trouvée sur une crête où, d'une part, des forces sociales poussent à l'institutionnalisation du conflit, à la prise de conscience du caractère politique de la communauté et, d'autre part, des forces sociales qui résistent, qui refusent de « naître » à la situation politique formellement reconnue comme telle. La violence est le choc de ces deux volontés qui s'affrontent; elle est le moyen par lequel *va s'opérer - ou ne pas s'opérer* - la mutation d'une conscience a-politique à une conscience politique du lien social. Un courant d'opinion important - le plus important du point de vue du nombre - refuse la formalisation du politique pour, précisément, s'opposer à la reconnaissance officielle du conflit. Ce faisant, ce refus du conflit utilise les pires formes de

violence. Comme aimait à le répéter J. Leca, la violence est vraiment Satan. On l'expulse par la porte, il revient en force par la fenêtre. Il y a comme une dialectique, comme l'a vu H. Arendt ([11]), entre le refus du conflit dans la conscience et la violence comme instrument de cette conscience; et plus ce refus est affirmé, plus la violence affirmant ce refus est étendue et généralisée.

Violence d'Etat et absorption de la sphère privée

Cette dialectique touche le lien social qui, protégé du politique, se « surpolitise » à l'extrême. Par le passé, le pouvoir espérait expurger le champ social du politique en absorbant dans la sphère étatique toutes les activités sociales. Cependant, en cherchant à « dépolitiser » le lien social, le pouvoir « surpolitise » des conflits sociaux dans lesquels il s'implique non pas en tant qu'arbitre mais en tant que protagoniste. Une grève dans une entreprise privée ou d'Etat, revendiquant une augmentation de salaire, est étouffée en accusant les travailleurs de faire le jeu des éléments anti-pouvoir. Un litige banal entre voisins pousse l'un des protagonistes à accuser l'autre d'avoir eu une attitude tiède ou hostile au FLN durant la guerre de libération, donc hostile au pouvoir en place. *A contrario*, une affaire sordide de trafic et de corruption est étouffée si le mis en cause est connu pour son soutien tapageur au pouvoir. Sous la pression des autorités et du parti, une affaire est instruite et jugée non en fonction des motifs d'inculpation, mais en fonction de la qualité des mis en cause [12].

La tentative irréaliste et utopique de « dépolitiser » la société a abouti à une confusion entre les sphères publique et privée, confusion qui a pour résultat de mettre au centre des conflits sociaux et des litiges - y compris des conflits entre individus pour humeurs incompatibles! - le pouvoir d'Etat et ses bras séculiers (administration, police, justice,...). Des conflits bénins, de droit commun, mobilisent souvent des réseaux clientélistes qui prennent leurs sources à des niveaux élevés du pouvoir. Libérant une dynamique propre, étrangère au conflit de départ, le combat inter-clientéliste aura pour motivations, outre les intérêts matériels, l'honneur, l'orgueil, la solidarité du lignage, la parole donnée à un ami fidèle, l'esprit de revanche, etc.[13].

Ces conflits sociaux et ces litiges individuels ou de groupes, qui remontent à la surface de l'Etat, sont sans relation avec la compétition pour le pouvoir. Ils ont pour motivations des intérêts subjectifs ou matériels. Les protagonistes utilisent comme ressource de lutte la position d'autorité de leurs connaissances dans l'administration. Cette inclinaison anthropologique, somme toute naturelle, vient de ce que la justice n'est pas autonome du pouvoir exécutif. Cette non-autonomie était conçue, précisément, pour atténuer les conflits en attendant de les faire disparaître. Mais un « effet pervers » s'était entre-temps produit : au lieu de disparaître, les conflits ont perduré et ont impliqué l'Etat à travers le personnel dirigeant qui intervient pour défendre ses intérêts privés et les intérêts de la parentèle élargie. Finalement, pour être puissant dans la sphère privée, pour satisfaire son ambition personnelle, pour battre ses concurrents, pour s'enrichir, pour assouvir son orgueil..., il faut conquérir une position forte dans l'Etat. En dehors de l'Etat, point de salut, à moins d'abdiquer et de se résigner à une existence d'administré moyen, usé par les pénuries de la vie quotidienne. C'est ce qui explique que la lutte pour les postes dans l'appareil d'Etat est, pour les ambitieux, une affaire de survie. Ne pouvant pas réaliser leurs ambitions dans la sphère privée, ils utiliseront

l'Etat pour arriver à leurs fins. L'activité économique privée étant quasiment interdite, les ambitions sociales prendront d'assaut l'Etat pour se concrétiser.

La tentative de « dépolitiser » le lien social produit l'effet contraire à celui recherché : la « surpolitisation » de la sphère privée et ses conflits finissent par encombrer la sphère étatique et compromettre la cohésion du personnel dirigeant. La fusion des sphères privée et publique « politise » des conflits privés et oppose des dirigeants entre eux dans des affaires sordides qui prennent des dimensions d'affaires d'Etat [14]. La démocratisation et l'ouverture politique avaient comme objectifs de désengager l'Etat de la sphère privée. En effet, dès lors que la presse a été libéralisée et que le principe de l'indépendance du juge fût inscrit dans la nouvelle Constitution, le personnel de l'Etat n'allait plus avoir sa marge de manœuvre pour intervenir dans les affaires où des alliés sont impliqués. La démocratisation a donc été une volonté de tracer une frontière entre les sphères publique et privée, dans l'espoir que l'Etat retrouverait sa crédibilité et son efficacité. Dès lors que les conflits privés menaçaient les intérêts du régime dans sa globalité, il a été décidé d'officialiser les conflits, même ceux impliquant des responsables, et de les renvoyer hors du champ du pouvoir, pour être traités par l'appareil judiciaire comme affaires privées.

Ce faisant, le pouvoir s'est dessaisi même des questions idéologiques cruciales, potentiellement dangereuses pour la paix civile, telles que la relation entre l'Islam et l'Etat, l'arabisation, les libertés individuelles, les langues populaires, le statut de la femme, etc. Le pouvoir se déclarait prêt à adopter la position majoritaire sur ces questions. Or ces questions ne demandent pas un soutien majoritaire, elles demandent un large consensus sans lequel la vie en commun est compromise. Croyant libéraliser et démocratiser, le pouvoir a renvoyé vers la sphère privée - dénommée dans le discours journalistique « société civile » - des conflits économiques et idéologiques (privatisation, libertés individuelles...) porteurs de violence potentielle, il semblait aux dirigeants qu'il suffisait de reconnaître officiellement les conflits économiques, et idéologiques pour que la démocratie soit. C'est cette tentative naïve de se débarrasser du jour au lendemain des luttes qui se déroulaient dans le champ étatique - luttes que le pouvoir contrôlait plus ou moins - qui est à l'origine de la violence politique qui s'est déchaînée depuis deux ans. Pour le dirigeant algérien, devenu subitement démocrate, il suffisait d'un texte juridique pour tracer allègrement la frontière entre les sphères publique et privée et décider que tel conflit appartient à telle sphère. Comme si la sphère privée était suffisamment élaborée, suffisamment autonome pour être le théâtre pacifique de conflits sociaux jusqu'ici régulés par l'Etat.

Comme si la Nation était suffisamment cristallisée pour supporter sans violence les conflits idéologiques qui définissent l'identité nationale [15]. La liberté d'expression a mis au grand jour le fossé qui existe entre des attitudes vis-à-vis des langues populaires, de la religion, du marché, de la citoyenneté, etc. Elle a montré que le lien social reposait sur le silence imposé par le régime autoritaire et sur la violence latente quotidienne que la communauté exerce sur les individus, hommes ou femmes. Dès lors que le régime affirme sa volonté de changer, la place est faite à la violence de la communauté pour s'exercer de manière manifeste contre tout ce qui n'est pas conforme à la morale du groupe. La violence des islamistes est le moyen utilisé pour maintenir le lien social d'une société frappée d'anomie et déchirée par la contradiction entre son imaginaire communautaire et ses aspirations à la consommation des valeurs d'usage de la modernité.

La mémoire collective étant active, les Algériens depuis qu'ils ont l'expérience de l'Etat (indépendant) ne savent pas ce qu'est un conflit social ou idéologique dans lequel l'Etat n'est

pas impliqué, dans lequel l'Etat n'est pas partie prenante. La violence politique est née en Algérie de ce que le pouvoir a affirmé sa volonté brutale de se désengager du champ social, démontrant ainsi sa faiblesse face à des candidats éduqués dans le mythe de l'Etat tout-puissant, éduqués dans la conviction religieuse que le salut ne vient que de l'Etat.

Pour que la sphère privée puisse supporter ces conflits, il aurait peut-être fallu d'abord consolider cette sphère privée, en commençant par lui permettre de créer ses outils économiques, en annulant toute la jurisprudence qui nie son existence, en rééquilibrant ses composantes idéologiques, en affirmant le principe fondateur de la liberté politique et des droits naturels de l'individu. Avant de transférer vers la sphère privée les conflits jusque-là régulés dans le champ du pouvoir, il aurait fallu restaurer cette sphère privée pour qu'elle puisse supporter les conflits sans qu'ils ne dégèrent dans la violence. *La démocratisation ne signifie pas le désengagement de l'Etat ; au contraire, elle signifie un plus grand engagement de l'Etat dans la vie publique et dans le soutien apporté à la sphère privée, tout en respectant - et en faisant respecter - les droits naturels des individus.*

La consolidation de la sphère privée n'est pas une chose aisée, car elle correspond à l'émergence d'une société civile. Et, comme dit M. Crozier [16], on ne change pas une société par décret. La question est de savoir si, dans l'immédiat, la société algérienne est apte ou non à fonctionner dans la reconnaissance officielle du conflit idéologico-politique. Quand une société se dote d'institutions de résolution pacifique des conflits ces dernières deviennent un moyen d'intégration dans la mesure où elles permettent à la société de se réadapter à des situations nouvelles. C'est tout au moins la thèse centrale de L. Coser qui écrit dans ce sens : « Une société conciliante et tolérante, bénéficie du conflit parce qu'un tel comportement crée et modifie les normes et assure sa continuité, malgré le changement de conditions. Les systèmes rigides ne disposent pas d'un tel mécanisme permettant de réajuster les normes : en étouffant le conflit, ils se privent d'un utile signal d'avertissement et augmentent le danger d'un effondrement catastrophique [17]. » Traduite dans la grille analytique de L. Coser, la violence en Algérie serait l'expression de la rigidité des structures sociales incompatibles avec la compétition légale pour le pouvoir. La régulation des conflits par l'Etat vise à empêcher que le pouvoir soit l'objet de compétition ouverte parce que, précisément, la rigidité des structures sociales serait incompatible avec cette compétition. « Ce n'est pas le conflit en tant que tel, écrit L. Coser, qui menace l'équilibre d'une telle structure, mais la rigidité qui permet aux hostilités de s'accumuler et de se concentrer sur une seule ligne de clivage quand le conflit éclate [18]. »

Ce qui signifie que la privatisation du pouvoir et la négation de la sphère privée, qui ont jusque-là prévalu, ne sont pas le fait du Prince, ne sont pas une conséquence de l'arbitraire des dirigeants. Elles sont plutôt les conditions de reproduction d'une société frappée d'anomie et dont l'unité est assurée par la violence ; violence contre les femmes, contre les jeunes, contre la raison, contre la nature, contre le désir de liberté, contre l'innovation sociale... Recroquevillée sur elle-même, arc-boutée sur un passé plus mythique qu'historique, la société algérienne cherche à fuir le politique pour se réfugier dans la morale. Les personnes quotidiennement assassinées, dans un camp ou dans un autre, ne sont pas considérées comme des adversaires politiques, elles sont considérées comme des ennemis de Dieu, donc de l'humanité et, à ce titre, elles sont exterminées.

Le jeune Algérien est éduqué dans un milieu qui dévalorise systématiquement l'altérité, vécue comme une agression par sa simple existence. Les représentations symboliques excluent la différence et sont façonnées sur le mythe de la subordination de l'unité à l'identique.

L'obsession identitaire n'a pas pour objet de mettre en exergue l'identité algérienne par rapport à l'identité marocaine ou française; elle a pour objet la conformité du comportement de tous les Algériens à un comportement identique inspiré d'un modèle normatif qui puise plus dans le conformisme de l'éthique et de la morale religieuse que dans la diversité de l'anthropologie humaine. La violence résulte du choc entre ce conformisme et cette diversité qui cherche à s'exprimer à la faveur des transformations qui ont eu lieu en Algérie et dans le monde. En d'autres mots, le contenu et la nature des représentations symboliques sont en rupture avec la différence, la diversité, bref avec le conflit, ce qui interdit son institutionnalisation. Le conflit existe, mais il est étouffé, refoulé par l'idéologie communautaire au prix de souffrances vécues dans l'intimité privée et de mutilations de consciences individuelles.

Décidée dans la précipitation et sans volonté réelle, la démocratisation a désagrégé le lien social qui ne tenait que par la violence latente quotidienne. Par ailleurs, l'inconsistance de la sphère publique, le détournement de l'Etat par des personnes privées, l'absence de culture civique tant chez les dirigeants que chez les administrés, le délabrement de l'appareil économique ont été autant de facteurs qui ont joué en défaveur de la démocratisation qui s'est, en outre, heurtée aux représentations symboliques imprégnées de communautarisme. C'est cette hostilité des représentations symboliques à la démocratisation qui explique la violence meurtrière que subit l'Algérie. Pour que la compétition légale pour le pouvoir ne débouche pas sur la violence collective, il faudrait que les débats idéologiques autour de la religion, du statut de la femme, des libertés individuelles, etc., soient moins chargés effectivement et soient moins passionnels. Pour cela, il faudrait que l'acteur social ne s'identifie pas à la communauté qui lui impose ses normes de conduite. Autrement dit, il faudrait que la communauté éclate dans l'imaginaire collectif pour libérer des individus qui formeront une société dans laquelle ils auront des droits et des devoirs consacrés par la règle juridique positive qu'ils auront eux-mêmes créée. La société algérienne est très loin de ces paradigmes, mais la modernité aussi est une utopie, et à la différence des utopies antérieures, elle se réalise pour faire un usage modéré de la violence. La société algérienne possède-t-elle les ressources culturelles pour construire l'utopie de la modernité politique? Probablement, parce qu'il n'y a pas d'autre alternative à la modernité politique aujourd'hui en Algérie.

Notes

[1] M. Wievorka cerne cette distinction quand il écrit : « Le pur terrorisme, contrairement notamment, à la violence politique, repose sur l'absence ou la très grande faiblesse de toute base sociale ou communautaire, et ses calculs sont effectués sans aucune légitimité autre que celle qu'il s'attribue, ce qui se traduit par la confusion des fins et des moyens. » Michel Wievorka, *Société et terrorisme*, Fayard, 1988

[2] Cf. à ce sujet le dernier rapport d'Amnesty International sur les violations des droits de l'homme en Algérie, qui dénonce aussi bien la violence des islamistes que celle des forces de sécurité.

[3] J. Leca, « La rationalité de la violence politique », inédit Institut d'Etudes politiques, Paris, décembre 1993,

[4] Yves Michaud, *Violence et politique*, Gallimard, 1978

[5] « C'est pourquoi le raisonnement fonctionnaliste n'est jamais aussi fort que lorsqu'il situe la crise ou le dérèglement non plus au niveau social, mais à celui des institutions, là où le jeu des acteurs est déjà politique et où la question de l'action politique est posée d'emblée comme centrale. » M. Wievorka, *Société et terrorisme*, op. cit.

[6] Dans la vaste littérature sur la violence, il y a eu en gros deux approches. L'une rattachait la violence à une frustration sociale (T.D. Gurr dont les travaux sont aujourd'hui dépassés), l'autre la définissait comme une ressource politique (C. Tilly). Mais il n'est pas certain que les deux types de violence auxquels se sont référées ces deux approches soient les mêmes. Car, en effet, T.D. Gurr s'était intéressé à la violence à travers les émeutes urbaines que les Etats-Unis ont connues dans les années 50 et 60, Ces émeutes, bien que politiques, n'avaient pas pour finalité expressément affirmée de changer le régime politique américain; ce n'était pas des émeutes visant directement la conquête du pouvoir. La violence qu'étudie T.D. Gurr n'est pas une violence impliquée directement dans la lutte pour le pouvoir, A l'inverse, celle qu'étudié C. Tiliy est une violence directement liée à la prise du pouvoir politique. C'est ce qui lui permet de dire qu'elle est une ressource politique dans la lutte pour le pouvoir.

[7] L'un des défauts majeurs de la sociologie discursive est sa tendance à construire des modèles par lesquels elle cherche à expliquer des évolutions socio-politiques de différents pays. La réalité historique, en fait, ne se plie à aucun modèle, si ce n'est au sien propre. Chaque réalité historique a sa propre spécificité, dont l'évolution obéit à des facteurs divers, les uns structurels, les autres conjoncturels. Les acteurs dans tout système politique ont suffisamment de liberté pour éviter au système la violence. Mais les acteurs sont des hommes, dont les intérêts individuels ne coïncident pas forcément avec ceux du système. Par ailleurs, les acteurs, même avec l'intention consciente de sauvegarder les intérêts du système, peuvent commettre des erreurs d'appréciation et agir contre leurs intérêts et contre ceux du système. Ceci ne signifie pas que les acteurs sont irrationnels; ceci signifie seulement qu'ils ne sont pas des robots infailibles. La peur, l'affolement sont des facteurs avec lesquels il faut compter aussi dans l'analyse sociologique des phénomènes politiques.

[8] J. Freund, *Sociologie du conflit*. PUF, 1983

[9] J. Baechler, « Le problème de la rupture révolutionnaire », in *Archives européennes de sociologie*, 1974, vol, 15

[10] L'expression est utilisée pour la première dans le discours de Chadli Bendjedid le 10 octobre 1988 qui avait annoncé les réformes institutionnelles qui allaient suivre

[11] H. Arendt, *On Violence*

[12] « Je ne te souhaite d'avoir affaire ni à l'hôpital ni à la justice par les temps qui courent », entend-on répéter dans la rue algérienne, pour indiquer le délabrement des hôpitaux et de l'appareil judiciaire dans les années 80

[13] En 1971, un crime a été commis à Oran dans une rue commerçante, et la presse avait conclu à un hold-up qui avait mal tourné. Peu après, le meurtrier a été appréhendé et placé sous mandat de dépôt. Il se trouve que la victime était un cousin d'un officier supérieur en activité et le prévenu un parent d'un ministre en exercice. En plus, la victime et le coupable se connaissaient, étant tous deux originaires de deux villages voisins. Cette donnée allait changer le cours de l'instruction parce que celle-ci devenait une compétition entre les deux villages qui

cherchaient à montrer leur influence respective sur les rouages de l'Etat. L'instruction et le procès subiront le rapport de force entre le ministre et l'officier supérieur

[14] En 1987, un fait divers mettant aux prises deux tenanciers de boîtes de nuit concurrentes sur la corniche oranaise a pris la dimension d'une affaire d'Etat. A la suite d'une bagarre nocturne entre videurs des deux boîtes rivales. La police, alertée par des voisins que l'altercation empêchait de dormir, a arrêté et présenté au parquet d'Oran les délinquants inculpés pour tapage nocturne, voies de fait et agressions à l'arme blanche. Il se trouve que l'un des inculpés est un ami intime du Président Chadli qui dépêcha le lendemain à Oran trois ministres, tout en suspendant de leurs fonctions le commissaire de police de Aïn el Turk et le juge d'instruction chargé de l'affaire et en faisant libérer son ami. Cette intervention du Président a ému le barreau et choqué la population. Des pétitions et des mouvements de grève dans différents secteurs de la ville ont vu le jour, mouvements que la Sécurité militaire s'est empressée de mettre en échec par la manipulation et l'intimidation. Un an après, quand ont éclaté les émeutes d'octobre 1988, les jeunes émeutiers qui n'avaient pas oublié l'affaire ont tenté d'incendier la villa de l'ami du Président.

[15] Cf. « L'Etat et l'identité nationale », chapitre 10 dans L, Addi, *L'Algérie et la démocratie, La Découverte*, 1994.

[16] M. Crozier, *On ne change pas une société par décret*, PUF, 1978.

[17] L. Coser, *Les fonctions du conflit social*. PUF, 1982, p.86

[18] Idem, p. 88.